Avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone – Fiche de vérification hebdomadaire pour hôtels et motels

La personne qui effectue l'inspection inscrit son nom ainsi que la date et le résultat de chaque vérification dans les cases appropriées. Elle complète ensuite le compte-rendu correspondant et insère cette fiche derrière celui-ci, en ordre chronologique.

Chaque semaine, il faut vérifier le voyant lumineux de l'alimentation électrique et tester les avertisseurs de fumée (F) et les avertisseurs de monoxyde de carbone (Co). Les avertisseurs interconnectés doivent être vérifiés pour s'assurer qu'ils sonnent tous.

Vérifié par : _____ **Date :** _____

Bureau	Essai F	Essai Co	Commentaires	Bureau	Essai F	Essai Co	Commentaires
	☐	☐			☐	☐	
	☐	☐			☐	☐	
	☐	☐			☐	☐	